



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 21 juin 2017 à 15 h, à l'Hôtel de région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière

2017-06-21/845

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2017

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est ouverte à 15 h 04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-06-21/846

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 JUIN 2017

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-06-21/847

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2017

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2017 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-06-21/848

ITEM 4

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
24 MAI 2017**

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance spéciale du 24 mai 2017 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-06-21/849

ITEM 5

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 10 MAI 2017 AU
14 JUIN 2017**

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 10 mai au 14 juin 2017;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 10 mai au 14 juin 2017:

Folio 832329 :

- chèques portant les numéros 727 à 755 inclusivement représentant un montant de 29 204,40 \$
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 60 944,58 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 66 155,05 \$.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-06-21/850

ITEM 6

INSCRIPTION MAUVAISES CRÉANCES

Il est proposé par madame Louise Gallant et résolu de transférer aux mauvaises créances la facture suivante :

- Facture numéro 157 au montant de 4 094,13 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-06-21/851

ITEM 7

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2017-06-21/852

ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2017

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Danielle Clément,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière